



é  
d  
i  
t  
O  
r  
i  
a  
l

*La signature récente d'une convention de partenariat entre le Conseil général et l'inspection académique du Pas-de-Calais justifie que l'on consacre un numéro d'Histoire et Mémoire presque en son entier à l'action éducative menée au sein de notre direction des Archives départementales.*

*Disons d'emblée que cette convention, en permettant de renforcer les moyens humains du service éducatif des Archives départementales et d'en clarifier les conditions de fonctionnement, confirme une pratique et une collaboration beaucoup plus anciennes.*

*Dès avant la première guerre mondiale, les archivistes départementaux avaient l'habitude de recevoir les jeunes instituteurs des écoles normales pour leur présenter quelques documents, souvent réutilisés ensuite dans les écoles de nos villages. Mais il fallut attendre les années cinquante pour voir la naissance et le développement de services éducatifs de plein exercice, bénéficiant des compétences de professeurs d'histoire, de moyens, de locaux.*

*Dans le Pas-de-Calais, c'est chose faite depuis 1976. En vingt ans, notre service éducatif a publié quelque vingt ouvrages ou dossiers pédagogiques, représentant près de 1 000 pages.*

*Pareille vigueur témoigne de l'inépuisable valeur pédagogique des documents d'archives. Certes, les méthodes d'exploitation ont évolué : professeurs et élèves ont peu à peu abandonné une approche toute positiviste privilégiant les documents narratifs, étudiés par eux-mêmes, considérés comme les témoins uniques des faits recherchés par l'historien, pour une conception plus critique et plus large, prenant en compte tous les éléments de contexte, les silences, les non-dits.*

*Mais l'actualité du document d'archives ne s'est pas démentie. Bien au contraire, il demeure au cœur de deux questions fondamentales qui travaillent aujourd'hui notre système éducatif : parce qu'il est la source de l'histoire telle qu'on l'enseigne, il participe à l'équilibre toujours instable entre acquisitions de connaissances et développement du sens critique ; parce qu'il offre un exemple irremplaçable du fonctionnement des institutions publiques, il a sa place dans notre éducation civique nouvellement définie.*

Roland HUGUET  
Président du Conseil général



## Signature d'une convention



De gauche à droite :  
M. Christian Montandreaux, inspecteur d'académie  
M. Roland Huguet, président du Conseil général du Pas-de-Calais  
M<sup>me</sup> Danielle Darrais, vice-présidente du Conseil général du Pas-de-Calais.

Debout : M. Patrice Marcelloux, directeur des Archives départementales du Pas-de-Calais.

Le Conseil général du Pas-de-Calais conduit en partenariat avec l'Éducation nationale une action éducative aux Archives départementales. Une convention, définissant les conditions de mise en œuvre de ce partenariat dans le cadre de la politique départementale de l'Inspection académique du Pas-de-Calais, a été signée le 4 novembre 1998 par Monsieur Roland Huguet, président du Conseil général du Pas-de-Calais, et Monsieur Christian Montandreaux, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'Éducation nationale du Pas-de-Calais.

L'Inspection académique confie à un enseignant une mission pédagogique sur la base de trois heures par semaine afin de renforcer et de développer ce partenariat, tandis que le Département prend en charge le secrétariat et le fonctionnement matériel, ainsi que les frais de déplacement de cet enseignant dans le cadre de sa mission.

La direction des Archives départementales détermine les conditions dans lesquelles les documents originaux seront mis à la disposition du public scolaire, tout en veillant au respect des délais légaux de communicabilité.

Les deux professeurs chargés du service éducatif œuvrent notamment pour faire connaître les documents d'archives comme source d'histoire, participent à l'élaboration des publications et expositions du service, et interviennent dans la formation initiale des professeurs stagiaires et la formation continue des personnels du 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> degré.

A la fin de l'année scolaire, ils établiront en liaison avec le directeur des Archives départementales un bilan des activités qu'ils auront menées, rapport transmis respectivement à Monsieur le président du Conseil général et à Monsieur l'inspecteur d'Académie.

## Le service éducatif des Archives

Le service éducatif des Archives départementales du Pas-de-Calais existe depuis plus de 25 ans. Deux professeurs en ont la charge actuellement : M. Jean-Michel Decelle, désigné par M. le recteur (Commission académique d'action culturelle-Patrimoine), et M. Frédéric Schoonheere, désigné par M. l'inspecteur d'académie du Pas-de-Calais dans le cadre de la Commission départementale d'action culturelle.

La circulaire n° 93-142 du 3 mars 1993 sur les services éducatifs précise le rôle et la place de l'équipe éducative dans les institutions culturelles :

« Dans ces établissements, un service culturel facilite l'accueil du public et son information. Il contribue à la sensibilisation au patrimoine en favorisant l'approche par les publics du document, de l'objet, de l'oeuvre, du monument, du site... Le service éducatif est un des secteurs du service culturel... Il est le lien permanent et privilégié entre le système éducatif et l'institution culturelle. Il collabore :

- à l'information du milieu scolaire
- à la mise en œuvre d'un programme d'activités comportant notamment l'accueil des élèves, le conseil aux établissements scolaires et l'aide au projet
- aux actions de formation initiale et continue des enseignants sous la responsabilité des autorités académiques
- à la réflexion méthodique sur l'action éducative des institutions culturelles, à l'évaluation et à la valorisation d'expériences pédagogiques innovantes...  
Les enseignants du service éducatif des établissements culturels sont étroitement associés au programme académique d'action culturelle... »

## Au service des établissements scolaires du Pas-de-Calais

Le service informe les établissements scolaires de ses activités et organise, gratuitement, des visites d'élèves et des séances de travail sur documents le mardi, le jeudi et le vendredi après-midi. Il est indispensable de contacter les professeurs au moins trois semaines à l'avance pour déterminer le thème et le type d'activité souhaités.

La visite consiste à explorer les Archives du Pas-de-Calais, lieu patrimonial indispensable à l'historien et au généalogiste. Les élèves, de préférence une seule classe pour travailler dans les conditions optimales, sont informés en salle de conférence des divers types d'archives, de leur classement, des problèmes de tri et de conservation. Puis ils visitent successivement la salle de lecture, les magasins, les ateliers de reproduction et



de restauration des documents. Ils sont de cette façon mis au contact direct de quelques documents authentiques : chartes, sceaux, armorial, registres paroissiaux, minutes notariales, plans anciens, dénombremments, cahiers de doléances, gravures, journaux...

Le service offre également la possibilité d'organiser des séances de travail sur des documents en liaison avec les programmes scolaires. Les thèmes les plus fréquemment abordés portent sur la Révolution française, la guerre de 1914-1918, la démographie historique, l'école à l'époque de Jules Ferry, le chemin de fer au XIX<sup>e</sup> siècle, l'agriculture, les moulins... (prévoir 1 h 30 à 2 h 00 par séance). De même, il est envisageable de travailler sur des documents ayant trait à la commune d'origine des élèves et de constituer un corpus historique qui viendra étoffer la documentation de l'établissement et son CDI.

Le service éducatif peut aussi aider les enseignants à constituer des dossiers documentaires dans le cadre de travaux dirigés. Il a également la possibilité de les conseiller dans le montage des projets à dominante historique et patrimoniale, notamment dans le cadre des modules et des parcours diversifiés.

Chaque année, les Archives nationales organisent le Concours de l'historien de demain. Comme indiqué dans le précédent numéro d'*Histoire et Mémoire*, le sujet de cette année est *Chemins, routes et voyageurs en France du Moyen Âge à nos jours*. Le service éducatif rédige chaque année un dossier fournissant le règlement complet, les sources et des pistes de recherches sur le sujet. Il est mis gratuitement à la disposition de tous les intéressés.

En liaison avec le Centre permanent de classe du patrimoine mis en place à Arras, le service organise un atelier centré sur la vie quotidienne au XVIII<sup>e</sup> siècle à travers les minutes notariales. Après une visite sur le terrain, les élèves étudient le contenu des habitations d'Arras à la veille de la Révolution. Ils ont à leur disposition des documents iconographiques, des photographies et des archives (inventaires après décès, vente de biens nationaux, contrats de construction...). Une typologie de l'habitat est établie, montrant un hôtel particulier, une maison bourgeoise, une boutique, un atelier d'artisan et une maison populaire. Elle permet d'étudier la disposition des lieux, le mobilier, la vaisselle, les vêtements, les éléments du confort et de l'hygiène, le décor, la fortune des habitants.

## Une mission de formation

Le service éducatif a également une mission de formation. Il intervient dans le cadre de la formation initiale, notamment dans les mémoires professionnels réalisés par les PLC2 au cours de leur séminaire patrimoine. Il accueille également des enseignants du premier et du second degré, ainsi que les documentalistes, afin de présenter les multiples outils de travail que peuvent mettre à leur disposition les Archives départementales du Pas-de-Calais.

## L'atelier d'héraldique



Un atelier d'héraldique est proposé aux élèves du cours moyen et du collège. En classe de 6<sup>e</sup>, il peut s'intégrer à l'éducation civique dans le cadre de l'étude de l'identité. Au cours moyen et en 5<sup>e</sup>, il correspond au programme sur le Moyen Âge, et en 4<sup>e</sup> aux leçons sur l'Ancien Régime. Chaque séance dure deux heures.

Les élèves reçoivent les rudiments de l'héraldique : historique, présentation des formes de l'écu, des couleurs, des figures, de la partition et du blasonnement. Ensuite, on leur demande de réfléchir à la composition de leur propre blason. Des sceaux en cire et l'Armorial communal du Pas-de-Calais sont utilisés pour leur donner des repères et des idées. La réalisation finale n'intervient qu'après l'ébauche précise d'un croquis et la justification de leur choix. Le service met alors à leur disposition le matériel nécessaire : feuilles cartonnées, feutres, tampons encres représentant les principales figures...



# Les dossiers pédagogiques et publications du service

Le service éducatif a pour mission de produire des outils utiles aux enseignants. Régulièrement, il publie des dossiers pédagogiques comprenant une mise à jour des connaissances sur le sujet retenu et des documents d'archives en fac-similés. Les dernières publications du service éducatif sont les suivantes :



## 1914-1918, le Pas-de-Calais en guerre (parution début 1999)

Le plan retenu est le suivant :

- Faire la guerre
- Raconter et témoigner
- Les autres fronts
- Les oubliés
- Une guerre mondiale
- Les champs d'honneur

## 1936, le Front populaire dans le Pas-de-Calais<sup>1</sup>

Le volume, paru en 1997, s'articule autour de trois grands ensembles :

- Le rassemblement populaire
- La victoire électorale et l'explosion sociale
- Les réussites et les difficultés

A chaque fois, une mise au point historique synthétique précède la publication en fac-similés de documents d'archives, permettant à chacun d'entreprendre une étude sérieuse en toute autonomie.

Les sources utilisées proviennent essentiellement des fonds de la préfecture et des sous-préfectures du Pas-de-Calais (instructions ministérielles, rapports préfectoraux, enquêtes de police sur les grèves ou les élus) auxquels s'ajoutent affiches et tracts électoraux. On a également eu recours à la presse de l'époque qui fournit l'occasion de mettre en parallèle les événements nationaux et régionaux.

L'ouvrage s'adresse en priorité aux élèves des classes de 3<sup>e</sup> et première.

## Moulins du Pas-de-Calais<sup>2</sup>

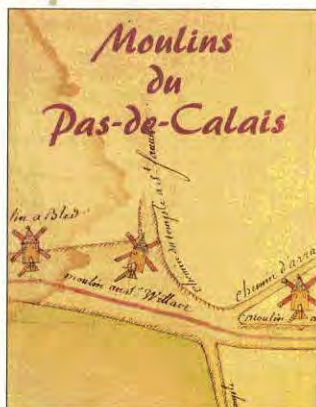
Les moulins constituent, au même titre que les châteaux, les églises ou les maisons, un élément de notre patrimoine. A travers l'étude des moulins, c'est toute une civilisation qui resurgit. Éléments majeurs de la révolution industrielle du Moyen Âge, les moulins ont été jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle le moteur essentiel de toutes les activités économiques, ce qui justifie la mise en place de la banalité. C'est pour les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles que les Archives conservent le plus de traces.

Le volume, paru en 1995, s'articule autour de sept grands axes :

- L'évolution du nombre de moulins avec des statistiques inédites
  - Les types de moulins
  - Les activités économiques
  - Les problèmes juridiques
  - Les aspects sociaux
  - La présentation de quatre moulins
  - La mort des moulins et les efforts actuels de sauvegarde
- 94 documents viennent compléter la présentation générale.

Les enseignants trouveront dans cet ouvrage matière à illustrer leur cours sur l'Ancien Régime et le XIX<sup>e</sup> siècle.

L'ouvrage s'adresse en priorité aux élèves des niveaux 6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>.



## Le chemin de fer dans le Pas-de-Calais des origines à 1914<sup>3</sup>

Les transports constituent un élément essentiel des changements profonds qu'a connus le XIX<sup>e</sup> siècle. L'apparition des chemins de fer a bouleversé la vie quotidienne des Français qui passent alors d'un monde immobile et d'un horizon bloqué à un monde ouvert de communication. Ils ont été la condition de l'expansion économique de beaucoup de régions. A l'ère du TGV et du Tunnel sous la Manche, ce dossier pédagogique, paru en 1993, traite des débuts du chemin de fer dans le Pas-de-Calais :

- L'extension du réseau dans le département, projets, la Compagnie du Nord, statistiques, trafic, exemples de la ligne Achiet-Bapaume et de celle des Houillères
  - La liaison avec l'Angleterre, des projets les plus farfelus à la première tentative de percement du tunnel sous la Manche ; la guerre des ports, le duel Boulogne-Calais
  - La construction des lignes et le matériel ferroviaire, Alexis Halette, les locomotives du Nord, les premiers accidents ferroviaires
  - Les gares, une nouvelle architecture, un nouveau vocabulaire ; l'exemple de la gare d'Arras
  - Les cheminots et les voyageurs, une profession nouvelle, la violente grève de 1910, une clientèle de plus en plus nombreuse
- 83 fac-similés de documents et huit diapositives illustrent ce travail. Le dossier s'adresse en priorité aux élèves des classes de 4<sup>e</sup> et seconde.

## Education et Révolution dans le Pas-de-Calais<sup>4</sup>

Paru en 1991, ce travail est consacré à l'effort des révolutionnaires en matière scolaire. Présentée comme un désastre pour l'instruction, la Révolution de 1789 a pourtant mobilisé beaucoup d'énergie pour inventer un modèle d'école publique, gratuite et laïque. Le dossier comprend trois parties :

- Régénérer la Nation
- Écoles, École centrale, Maison d'éducation permanente
- La Société-École

Il sera intéressant de l'utiliser en classe de 4<sup>e</sup> et seconde.

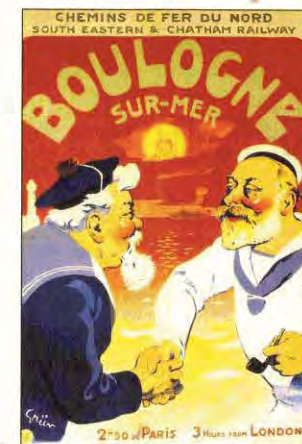
## 1848. Le Pas-de-Calais et la Révolution<sup>5</sup>

Ce dossier, sorti en 1990, évoque les événements de 1848 et l'agitation qui a frappé le Pas-de-Calais en cette occasion. La Révolution de 1848 est la conséquence de problèmes politiques, économiques et sociaux graves. Cette révolution demeure l'expression de l'espoir en une République sociale, généreuse et fraternelle.

Le travail s'articule en cinq grandes parties :

- Vers la Révolution
- La naissance de la Seconde République
- Frédéric Degeorge, commissaire de la République
- Les élections à l'assemblée constituante
- La République en sursis

Le dossier s'adresse aux élèves de 4<sup>e</sup> et de seconde.



1. Prix de vente : 110 F (+ 21 F de frais de port)
2. Prix de vente : 90 F (+ 25 F de frais de port)
3. Prix de vente : 190 F (+ 21 F de frais de port)
4. Prix de vente : 100 F (+ 21 F de frais de port)
5. Prix de vente : 100 F (+ 15 F de frais de port)

Commandes à adresser aux Archives départementales (communication externe) avec le règlement (chèques libellés à l'ordre de M. le payeur départemental, sauf cas de paiement administratif).



# Concours de l'historien de demain

Dans le cadre du 46<sup>e</sup> concours de l'historien de demain, le service éducatif des Archives met à la disposition des candidats potentiels un dossier d'information et propose, entre autres, les pistes de recherches suivantes :

- Les mesures en faveur des routes et chemins au cours d'une période précise (Ancien Régime, Révolution, XIX<sup>e</sup> siècle...)
- L'évolution du réseau routier du Pas-de-Calais
- La révolution automobile du XX<sup>e</sup> siècle
- Les routes et les marchandises
- Les colporteurs et les petits métiers sur les routes
- Un récit de voyageur...

Pour tous renseignements, contactez MM. Jean-Michel Decelle ou Frédéric Schoonheere, professeurs chargés du service éducatif, au centre Mahaut-d'Artois (Tél : 03.21.71.10.90).

## Exposition itinérante : "Moulins du Pas-de-Calais"

Cette première exposition itinérante, présentée par le service éducatif des Archives est destinée aux collégiens et vise un double objectif :

- valoriser à travers les documents d'archives l'existence de notre patrimoine local
- susciter un intérêt des élèves pour l'histoire de leur département

Composée de 12 panneaux, format 0,90 x 1,20 m, cette exposition privilégie des supports documentaires variés et les documents originaux conservés aux Archives, permettant d'aborder et d'étudier les thèmes suivants :

localisation des moulins dans le Pas-de-Calais ; moulins du Pas-de-Calais en chiffres ; moulins à vent ; moulins à eau ; typologie des moulins ; moulins et cultures ; moulins et féodalité ; moulins en révolution ; loi et règlements ; vie et travail du

meunier ; moulins et traditions ; reconstruction du moulin d'Achicourt.

Cette exposition est accompagnée de questionnaires faisant appel à la fois à des capacités d'observation, de lecture d'informations, et à des compétences développées dans plusieurs disciplines (disponible sous forme de fichiers informatiques).

Un formulaire de demande de prêt de l'exposition est à la disposition de tous. Dûment rempli et signé par le chef d'établissement d'accueil ainsi que par la personne responsable de l'exposition, il devra être retourné aux Archives pour accord.

Une seconde exposition itinérante « Le Front populaire dans le Pas-de-Calais » sera disponible à la rentrée 1999 et complètera l'ouvrage publié sur le même thème.



## Paléographie

Difficulté : Durée :

Nous avons déjà dans notre livraison 10 attiré l'attention sur la liasse cotée 1 B 583 et son intérêt pour l'histoire du Conseil provincial d'Artois. Nous retournons aujourd'hui à cette source qui nous offre la possibilité de comparer les morphologies paléographiques de deux quittances écrites à la même date mais avec une cursivité différente : il ne faut pas oublier que l'écriture est un geste éminemment humain et que l'accélération de la graphie, généralement accompagnée d'une personnalisation plus marquée, donne au texte une marque d'originalité.

Seule la pièce cotée 1 B 583 (49) présente quelques difficultés de lecture. Par rapport à la pièce numérotée 51, les abréviations sont plus sévères ; maistre est abrégé par suspension (mais) ; somme, par contraction (sœ) ; conseil, avec un neuf trironien (9 seil).

Toutes les graphies présentent un caractère un peu plus accentué : le e en deux traits devient à boucle ; le côté gauche de la panse du a prend de l'importance sans gêner de difficulté de lecture ; le g à boucle sinostrogire tend à prendre une forme de triangle q.

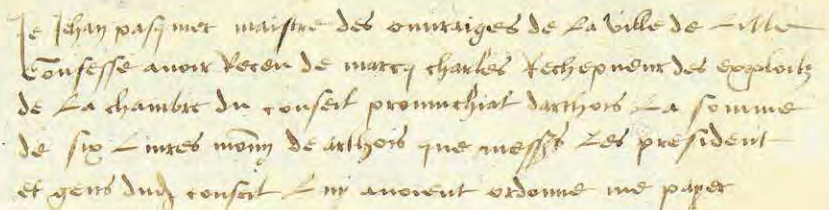
Arch. dép. du Pas-de-Calais, 1 B 583 n° 49



Transcription : 1 B 583 n° 49  
Je Jehan Pasquier, maistre des ouvrages de la ville de Lille, ay receu de Adrien Vignon la somme de quatre livres de XL gros la lequelle somme m'a esté ordonnée estre païé par Messieurs les président et gens du conseil d'Artois pour avoir visité la Court le Conte. Dont je m'en [tens] content. Fait soubr mon seing le dernier avril XV<sup>e</sup> trentre deux.



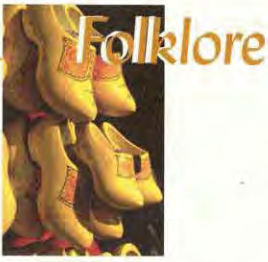
Arch. dép. du Pas-de-Calais, 1 B 583 n° 51



Transcription : 1 B 583 n° 51  
Je Jehan Pasquier, maistre des ouvrages de la ville de Lille, confesse avoir receu de Marq Charles, recepveur des exploitz de la chambre du conseil provincial d'Artois la somme de six livres, monnoie de Artois, que Messieurs les president et gens dudict conseil luy avoient ordonné me payer

AU PAYS DES

# Géants



Le Nord de la France peut s'enorgueillir de compter parmi ses habitants d'illustres citoyens, dignes de rivaliser par la taille avec un titan. C'est sous le ciel de nos provinces nordiques en effet que vous rencontrerez en certains jours de liesse populaire de fabuleux personnages de carton-pâte et d'osier, aux silhouettes démesurées, vêtus d'habits flamboyants, casqués ou cuirassés de fer-blanc.

On connaît mal leur origine et le mystère de leur création reste entier. Cependant, plusieurs thèses ont été avancées, jugez-en :

• Certains folkloristes pensent que la présence des mannequins géants dans les cortèges est liée directement à celle des corporations de métiers ; toutes les confréries participaient en effet aux manifestations populaires et processions religieuses dès le Moyen Âge (Gayant, géant de Douai, serait un exemple de cette thèse).

• Ils ont été introduits en France par les troupes espagnoles. Il s'agirait d'un amusement que Charles Quint aurait procuré aux peuples soumis à sa domination, pour endormir le mécontentement des populations dans un défolement populaire.

• Leur ancêtre lointain serait saint Christophe. On sait qu'il était réellement bâti comme un géant et que sa statue, en conséquence plus grande que celles des autres saints, était portée dans les processions médiévales.

• Ils seraient une référence à Goliath. Il n'est pas impossible en effet que l'histoire très connue de David luttant contre Goliath ait été souvent reproduite dans les processions, Goliath prenant alors la forme d'un mannequin géant...

Un dicton prétend qu'en France tout finit par des chansons. Cette loi comporte quelques exceptions ; pour preuve, l'exemple des deux géants d'Arras, Colas et Jacqueline. Les chansons furent ici non un effet mais une cause, non une conclusion mais un commencement : la naissance du couple de campagnards démesurés.

C'est en 1812 que Le Gay, un des fondateurs des Rosati, eut l'idée de composer une chanson humo-

ristique en patois sur l'air de « Vlà c'que c'est qu'd'avoir du cœur... », à l'occasion de la fête d'Arras. Pour donner plus de sel à son œuvre, l'auteur imagina un savoureux dialogue entre deux bons paysans d'Achicourt qu'il baptisa vraisemblablement au hasard Colas et Jacqueline.

- Iras-tu vir el'fête d'Arras ? disait Jacqueline au gros Colas

- Tu sins bien que j'n'y manquerai pas Pour ein'si bell'fête j'viens d'faire eine implette : J'ai acaté un biau capieu car el'mien étot rimpli d'treux.

- Ch'est bien pinsé, j'ai fait comm'ti Ayant vindu mes oeufs verdi out in m'in r'nallant, je m'sus dit : Cha m'est nécessaire I m'faut ch'la pour plaire J'ai acaté in biau bindon N'y a longtamps que jé n'avois b'zon...

Colas et Jacqueline devinrent rapidement des personnages célèbres dont les entretiens supposés permirent à toute une lignée de chansonniers de dresser de manière satirique un bilan des événements les plus marquants. Ainsi, grâce au talent malicieux de poètes patoisants comme Pamart, Pignon ou Magnier, on peut suivre pendant des décennies, toute l'histoire anecdotique de la cité au travers des péripéties de l'existence de Colas et Jacqueline.

En 1816, ils se marièrent, ils ont alors des enfants qu'ils confiaient à la tante Louison pour ne pas manquer les réjouissances arrageoises. Chemin faisant, ils évoquent leur vie familiale, les événements locaux et nationaux, la chute de Napoléon, les révolutions de 1830, les épidémies, la consécration de la cathédrale en 1833, la catastrophe ferroviaire de Fampoux en 1845, l'arbre de la liberté en 1848...

En 1852, un nouveau chansonnier, Boullard, envoya cavalièrement Colas et Jacqueline ad patres d'une apoplexie foudroyante. Leur fille Louisette, née en 1818, leur succéda en compagnie de Mathurin, son époux. L'interrègne est de courte durée car en 1857, Joseph Kopps, rappelle Colas et Jacqueline de l'au-delà.

Colas et Jacqueline, parvenus au faite des honneurs et de la popularité, en avaient assez d'errer dans le domaine de la fiction quand un généreux arrageois, M. G. Fontaine, résolut de leur donner pleine satisfaction. Comme il voyait grand, il eut l'idée de les transformer en géants. Le projet, favorablement accueilli par le Comité des fêtes fut réalisé en 1891, et l'on fixa au Mardi-gras l'inauguration des mannequins fabriqués par M. Capron, vannier à Arras (les têtes venaient de Paris). Jacqueline et Colas sont représentés sous les traits de deux indigènes d'Achicourt en costume du pays et ne mesurent pas moins de 6 m 25. Quatre hommes sont nécessaires pour porter chacun des géants.

Le tocsin de 1914 trancha brutalement le fil doré de cette douce carrière. Mais deux fidèles partisans du folklore, Robert d'Artois et Léopold Thomas, montaient une garde vigilante. Sur leurs instances, au lendemain de la guerre, on reconstruisit Colas et Jacqueline, et on les rachilla de neuf en 1926, à l'occasion du carnaval d'été d'Arras. Ils seront de nouveau détruits par les bombardements de la dernière guerre.

La disparition des deux géants avait laissé un vide dans la vie de la cité atrébate. C'est en 1981 que la municipalité décide de le combler en faisant appel à l'entreprise lilloise Gess. L'entreprise, respectueuse des traditions, innove cependant en incorporant des matériaux modernes dans leur fabrication. On parvient ainsi à faire des personnages suffisamment légers malgré leur taille pour pouvoir être facilement portés. Désormais on utilise le polyester, produit permettant un travail aisé et pouvant bien supporter les conditions météorologiques, même défavorables. Dans le cas des géants d'Arras, l'entreprise a dû recaver les tissus décrits dans les chansons d'autrefois et en quantité suffisante pour draper ces corps de plus de 3 mètres de haut.

Au prix de quelque 500 heures de travail, les artistes de Gess ont su redonner à Colas (4,50 m de haut) et Jacqueline (4,20 m de haut) une nouvelle jeunesse. C'est en mai 1981, bras-dessus-bras-dessous, qu'ils ont effectué leur sortie officielle... Vous pouvez les voir dans la salle des Gardes de l'Hôtel de ville d'Arras, où ils logent durant toute l'année avec leur fils Dédé (André Albert François, bébé joutiffu de 3,50 m, baptisé le 4 juin 1995), naissance portée au crédit des jouteurs arrageois et réalisée cette fois par l'association pour la gestion et l'animation des équipements de Méaulens.

Bibliographie :

- A. Van Gennepe, *Le folklore de la Flandre et du Hainaut français*, Paris, t. 1, 1935.
- René Darré, *Géants d'hier et d'aujourd'hui*, Arras, 1944.
- Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai, *Gayant et les géants du Nord de la France et de Belgique*, Douai, 1955.
- René Meurant, *Géants processionnels et de cortège en Europe*, Tiel, 1979.
- Les géants processionnels en Europe* (coll. Etudes et documents du cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la Région), Ath, 1983.
- Robert Chaussois, *Géants du Nord/Pas-de-Calais*, Edition Le Télémaire, nov. 1998.
- L'agriculture du Pas-de-Calais*, 22 mai 1981.
- L'avenir d'Arras*, février 1891.





## Le service d'apurement des comptes de guerre des communes

**Les archives du service d'apurement des comptes de guerre des communes envahies du Pas-de-Calais viennent d'être classées et inventoriées dans le cadre du programme de recherche sur la reconstruction. Elles sont désormais consultables.**

Le service d'apurement des comptes de guerre des communes envahies du Pas-de-Calais a été créé en octobre 1924 sur décision du ministre des Finances Clémentel. La mission principale de ce service autonome était l'apurement de la comptabilité de guerre des communes ayant conservé une activité administrative sous l'occupation allemande, entre 1914 et 1918. Il existait en France dix services départementaux identiques, un pour chaque département occupé, dont l'action était coordonnée et contrôlée par une direction établie à Lille.

La tâche du service consistait à établir de la manière la plus certaine et la plus précise possible la situation des dettes et des créances des communes à l'issue de la guerre et d'en ordonner la liquidation comptable. Ces opérations d'apurement comprenaient plusieurs étapes. Les comptes de gestion du temps de guerre étaient d'abord établis et approuvés par le conseil municipal. Ils étaient ensuite transmis aux recettes des finances (d'où la structure interne du fonds classé par perception) puis à la trésorerie générale, en application d'une circulaire du 15 septembre 1920. Après en avoir retiré les pièces relatives aux dépenses exécutées par les communes pour le compte de l'État ou de la collectivité départementale, le trésorier-payeur général les envoyait à la juridiction chargée de les juger en dernier ressort. Jusqu'en 1921, le conseil de préfecture jugeait les comptes des communes dont les recettes ordinaires n'excédaient pas 30 000 F ; au-delà, la Cour des comptes était seule compétente. La loi du 29 avril 1921 porte ce seuil à 100 000 F afin de ne pas encombrer cette haute juridiction. Une circulaire d'octobre 1924 confie un rôle d'instruction générale des dossiers au service d'apurement nouvellement créé.

Dans le Pas-de-Calais, le service fut dirigé jusqu'en 1934, date de sa dissolution, par Georges Besnier, archiviste départemental. Dans la pratique, il était assisté par un percepteur détaché, nommé Desplanques. Le service dut apurer les comptes de 169 communes ainsi que du syndicat d'émission de bons de monnaie de la région de

Bapaume. Au 1<sup>er</sup> janvier 1927, le passif de l'ensemble des communes envahies s'élevait à 104 554 000 F et l'actif à 104 350 000 F, soit une balance négative de 204 000 F.

Le fonds contient également les archives des offices départementaux créés dès le temps de guerre pour assurer, de manière administrative, la répartition des denrées contingentes : farine, sucre, charbon. Après la guerre, ils ont fonctionné jusqu'au retour à la liberté du commerce qui a été rétablie, selon les produits, en 1920 ou 1921.

L'ensemble des archives conservées représente 45 mètres linéaires répartis en deux ensembles distincts : dossiers communaux d'apurement ; dossiers du ravitaillement d'après-guerre. Pour chaque commune, on conserve non seulement des éléments comptables ou budgétaires généraux (bilan de la commune au 31 mars 1925, compte et bilan de guerre) mais aussi de nombreuses pièces justificatives, fournies par les communes à l'appui de leur comptabilité (réquisitions et dépenses imposées par l'ennemi, allocations d'assistance et de secours, avances consenties, prêts, vente et répartition du ravitaillement, listes d'habitants demeurés dans la commune). C'est cette dernière catégorie qui offre le plus grand intérêt.

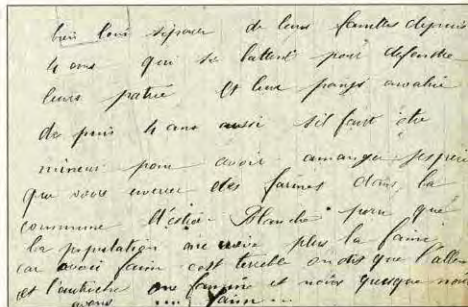
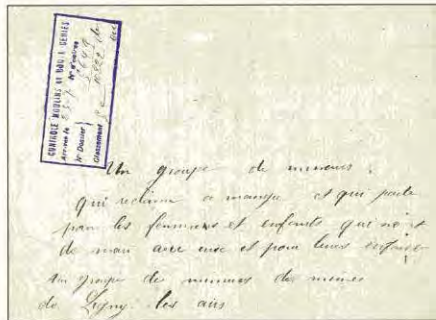
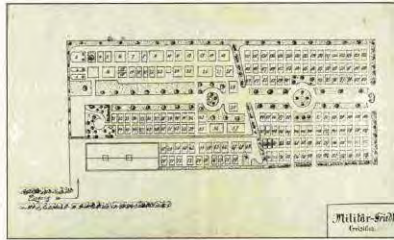
De leur côté, les archives des offices départementaux du blé et du charbon sont particulièrement riches : déclarations des récoltes, contrôles des stocks, états de répartition et de distribution, contrôle des entrées et des sorties etc.

Ce fonds, dont on peut prétendre qu'il a quasiment été redécouvert à l'occasion de son classement, doit être désormais considéré comme une source importante de l'histoire locale, susceptible par ailleurs de nourrir des approches novatrices d'histoire de la première guerre mondiale. Toute la recherche, actuellement bien vivante, sur l'histoire de l'occupation allemande pendant la première guerre mondiale et de la vie quotidienne en zone envahie trouve là une source de premier ordre.

Xavier Thérêt



Le cimetière allemand de Croisilles, 1915. Arch. dép. du Pas-de-Calais, 10 R 3 / 59



Pétition des habitants d'Estrée-Blanche et des mineurs de Ligny-lès-Aires contre la mauvaise qualité du pain et le manque de ravitaillement, 16 juillet 1918. Arch. dép. du Pas-de-Calais, 10 R 3 / 351

Histoire & Mémoire - Bulletin d'information trimestriel édité par les Archives départementales du Pas-de-Calais : 1, rue du 19 Mars 1962 - 62000 DAINVILLE - Tél : 03 21 71 10 90

Directeur de la publication : Roland HUGUET - Rédacteur en chef : Patrice MARCILLLOUX - Coordination : Lydia HUGUET

Iconographie : Archives départementales du Pas-de-Calais sauf mention particulière - Réalisation : Studio Interligne - Arras - Impression : Imprimerie SENSEY - Arras

Tirage : 3000 exemplaires - ISSN 1254.1184 - Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 1998 - © Les Archives départementales du Pas-de-Calais - 1998

A reproduire sur papier libre :

Abonnement

Nom :

Prénom :

Adresse :

Profession :

Prix : 40 francs (frais de port compris) pour 4 numéros

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : Monsieur le payeur départemental du Pas-de-Calais et à adresser à : Archives départementales du Pas-de-Calais - Madame la chargée de communication - 12, place de la Préfecture 62018 ARRAS CEDEX 09